

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché de maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux - Lot n°2 : Entretien et dépannage des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux - Avenant n°1

N° : VA_DEC2020_405
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 6° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

décidons

De conclure avec la société THYSSENKRUPP ASCENSEURS domiciliée à MARCQ EN BAROEUL (59700) l'avenant n°1 au marché d'entretien et dépannage des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux, afin de tenir compte de l'ajout d'une nouvelle prestation :

- Ajout porte piétonne automatique du centre nautique Babylone, pour un montant de 68.50 € H.T.

Soit au total une plus-value de 68.50 € H.T. /an (soixante-huit euros et cinquante cents hors taxe par an).

Soit un nouveau montant de marché de 5 000.50 € H.T. /an, représentant une hausse de 1.39% du montant du marché.

Imputation budgétaire : 6156 020 2250

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 30 octobre 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-177321A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 3 novembre 2020